Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Assainissement

---
Par Slimane1989

Bonjour,
Nous sommes actuellement en train de construire notre futur maison.
Nous avons eu lors de notre construction un souci du type d'assainissement, le syndicat des eaux nous as dit de modifier notre type d'assainissement. Le type d'assainissement avait bien été validé par le bureau d'études et le syndicat des eaux lors de la promesse de vente.
Nous voudrions savoir si il est possible de demander des dédommagements auprès du bureau d'études puisque cela nous a occasionnée de gros coûts et que le système préconisé par le bureau d'études n'est pas le bon type d'assainissement.

En vous remerciant par avance de votre retour,
Cordialement